



# Plan de protection Tennis-Club CHAMBLON



Version 01, 23.05.2020

Contact COVID-19 pour le TCC : Patrick Thomet

## 1. Mesures clubs & centres

### 1.1. Personne mandatée COVID-19

#### Mesures

- La personne mandatée COVID-19 pour le TC Chamblon est : Patrick Thomet / Le Tombex 4, 1426 Corcelles-près-Concise / thomet.patrick@gmail.com / 079-314.04.10

### 1.2. Règles d'hygiène et nettoyage

#### Mesures

- Le nettoyage approprié et régulier des surfaces et des objets après utilisation, en particulier s'ils sont touchés par plusieurs personnes, est assuré par les mesures suivantes:
- Les WC, les poignées des portes et autres surfaces sont régulièrement nettoyés et désinfectés
- Les poubelles sont retirées ou fermées.
- Le système d'eau potable est rincé avant d'être remis en service.

### 1.3. Eloignement social

#### Mesures

- Il peut y avoir une personne par 10 mètres carrés sur le terrain et la distance de 2 mètres doit être garantie. Ceci est assuré par les mesures suivantes :
- Les bancs ou les chaises des joueurs sont placés à au moins 2 mètres les uns des autres.
- Un système de réservation des courts est disponible (voir aussi 1.5)
- *Swiss Tennis et le TCC recommandent de jouer de préférence des simples, étant donné qu'il est difficile de toujours respecter la distance de sécurité en double.*
- Pour réduire au minimum la rencontre des joueurs qui se succèdent sur les courts et pour une réservation d'une heure, on joue en principe 50 minutes (p.ex. 16h00 – 16h50) et en utilisant les 5 minutes restantes pour le balayage du terrain.
- Lors d'une réservation « invité » avec un non-membre, noter obligatoirement le prénom et le nom de la personne lors de la réservation.

### 1.4. Taille maximale des groupes & utilisation des installations

#### Mesures

- Les groupes de plus de 5 personnes ne sont pas autorisés.
- Les zones suivantes sont ouvertes : courts de tennis, mur, WC, espaces verts
- Les vestiaires et les douches restent fermés

### 1.5. Enregistrement & traçage (Contact Tracing)

#### Mesures

- Le traçage des éventuelles chaînes d'infection (Contact Tracing) est assuré par la mesure suivante:
- La réservation à l'avance des courts est possible grâce au système PLUGIN <http://chamblon.plugin.ch/reserver.php>

## 1.6. Personnes particulièrement vulnérables et présentant des symptômes de maladie

Les personnes particulièrement vulnérables et les personnes présentant des symptômes de maladie doivent se conformer aux consignes spécifiques de l'OFSP.

## 1.7. Obligation d'informer

Mesures
<ul style="list-style-type: none"><li>• Les mesures de protection du TC Chamblon ont été communiquées le 06.05.2020 aux groupes cibles via mail. Des informations se trouveront aussi sur le site web du club.</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• L'affiche de l'OFSP a été suspendue dans les locaux du TC Chamblon. En plus, l'affiche de Swiss Tennis «Voici comment nous protéger dans le club/centre de tennis » a été placardée sur les courts de tennis.</li></ul>

## 2. Mesures pour les joueurs de tennis

### 2.1 Respect des mesures de protection

Mesures
<ul style="list-style-type: none"><li>• Par la réservation et la confirmation du court, le membre/client accepte les mesures de protection définies.</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Il incombe aux parents de veiller à ce que les enfants et les adolescents respectent eux aussi pleinement les directives.</li></ul>

### 2.2 Règles d'hygiène et nettoyage

Mesures
<ul style="list-style-type: none"><li>• Les mains doivent être lavées avant et après avoir joué au tennis. Ceci est assuré par les mesures suivantes:</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Tous les joueurs de tennis doivent prendre avec eux sur le court de quoi se désinfecter, surtout les mains, en début et la fin d'une partie et après avoir passé le balai.</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• On renonce à la traditionnelle poignée de mains de fin de partie.</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Les joueurs n'échangent aucun objet.</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Les joueurs de tennis amènent leurs propres balles.</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Pour éviter une éventuelle contamination par les balles, Swiss Tennis et le TCC recommandent d'utiliser des balles neuves chaque fois qu'on joue. Chaque joueur peut avoir ses propres balles marquées. On évite ainsi de toucher avec la main les balles de quelqu'un d'autre. On ne sert qu'avec ses propres balles. On peut redonner au partenaire les balles qui ne sont pas les nôtres avec le pied ou la raquette.</i></li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Chacun ramène ses débris à la maison.</li></ul>

### 2.3 Réservation des courts et durée de séjour

Mesures
<ul style="list-style-type: none"><li>• Les temps de jeu doivent être réservés et confirmés avec les coordonnées personnelles via le système de réservations.</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Les joueurs de tennis ne peuvent pas entrer sur l'installation plus de 5 minutes avant leur temps de jeu.</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Les joueurs de tennis doivent avoir quitté l'installation au plus tard 5 minutes après la fin de leur temps de jeu.</li></ul>

### 2.4 Eloignement social

Mesures
<ul style="list-style-type: none"><li>• Les règles d'éloignement social (10 mètres carrés par personne et/ou distance minimale de 2 mètres, pas de contact physique) doivent être respectées par les joueurs de tennis à tout moment.</li></ul>

### 3. Mesures pour l'enseignement du tennis

#### 3.1. Responsabilité

Mesures
<ul style="list-style-type: none"><li>Les professeurs de tennis sont responsables du respect des mesures de protection définies par le club/centre dans le cadre des leçons de tennis et entre joueurs de tennis. Ceci est assuré par les mesures suivantes:</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>Les entraînements en groupes de plus de 2 joueurs de tennis plus un enseignant nécessitent l'autorisation explicite du comité du club ou de la direction du centre.</li></ul>

#### 3.2. Eloignement social et taille maximale des groupes

Mesures
<ul style="list-style-type: none"><li>Le respect des consignes de 10 mètres carrés par personne, 2 mètres de distance et aucun contact physique est également assuré pendant les leçons de tennis :</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>Un maximum de 5 personnes par court est autorisé.</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>L'OFSPPO accorde la priorité à l'entraînement individuel devant l'entraînement en groupe. Swiss Tennis recommande d'éviter les entraînements en groupe et de n'organiser que des leçons privées et semi-privées (max. 2 clients). Cela est valable en particulier pour les personnes de plus de 65 ans.</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>En cas d'entraînement par groupes, il faut adopter un modèle d'entraînement par stations (circuit) et ne pas organiser d'exercices de double.</li></ul>

#### 3.3. Respect des règles d'hygiène

Mesures
<ul style="list-style-type: none"><li>Le professeur de tennis respecte les mesures d'hygiène et met à la disposition de ses clients une quantité suffisante de désinfectant.</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>Les poignées des paniers de balles et les autres matériels pédagogiques sont régulièrement désinfectés.</li></ul>

#### 3.4. Entraînements annoncés

Mesures
<ul style="list-style-type: none"><li>Les entraînements doivent être annoncés dans le système de réservation ou par le professeur (avec les coordonnées des joueurs de tennis). S'il y a plus de 2 participants, ils doivent être confirmés par le comité du club/de la direction du centre.</li></ul>

#### 3.5. Information des clients

Mesures
<ul style="list-style-type: none"><li>Les clients ont été informés de toutes les règles de conduite de la manière suivante: Le professeur explique personnellement toutes les règles et les mesures de protection.</li></ul>

Ce document a été établi par le Tennis-Club Chamblon :

Le présent document a été délivré et expliqué à tous les membres et clients.

Personne mandatée COVID-19, le 05.05.20 : Patrick Thomet

